Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Act, Chapter 28, Statutes of Canada, 1988.—Sessional Paper No. 8560–351–586. (Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources).

à l'article 30(3) de la Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers, chapitre 28, Lois du Canada (1988). — Document parlementaire nº 8560-351-586. (Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoyé en permanence au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources).

By Ms. McLellan (Minister of Natural Resources)—Reports of the National Energy Board required by the Access to Information and Privacy Acts for the period ended March 31, 1993, pursuant to subsections 72(2) of the Access to Information Act, Chapter A-1, and the Privacy Act, Chapter P-21, Revised Statutes of Canada, 1985.—Sessional Paper No. 8561–351–689. (Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Solicitor General).

Par M^{me} McLellan (ministre des Ressources naturelles)—Rapports de l'Office national de l'énergie établis aux termes de la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels pour la période terminée le 31 mars 1993, conformément aux articles 72(2) de la Loi sur l'accès à l'information, chapitre A–1, et la Loi sur la protection des renseignements personnels, chapitre P–21, Lois révisées du Canada (1985).—Document parlementaire n° 8561–351–689. (Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoyé en permanence au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général).

By Ms. McLellan (Minister of Natural Resources)—Reports of the Atomic Energy Control Board required by the Access to Information and Privacy Acts for the period ended March 31, 1993, pursuant to subsections 72(2) of the Access to Information Act, Chapter A-1, and the Privacy Act, Chapter P-21, Revised Statutes of Canada, 1985.—Sessional Paper No. 8561-351-707. (Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Justice and the Solicitor General).

Par M^{me} McLellan (ministre des Ressources naturelles)—Rapports de la Commission de contrôle de l'énergie atomique établis aux termes de la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels pour la période terminée le 31 mars 1993, conformément aux articles 72(2) de la Loi sur l'accès à l'information, chapitre A–1, et la Loi sur la protection des renseignements personnels, chapitre P–21, Lois révisées du Canada (1985).—Document parlementaire n° 8561–351–707. (Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoyé en permanence au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général).

By Mr. Ouellet (Minister of Foreign Affairs)—Report of the International Development Research Centre, together with the Auditor General's Report, for the fiscal year ended March 31, 1993, pursuant to subsection 22(2) of the International Development Research Centre Act, Chapter I–19, Revised Statutes of Canada, 1985.—Sessional Paper No. 8560–351–365. (Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on External Affairs and International Trade).

Par M. Ouellet (ministre des Affaires étrangères)—Rapport du Centre de recherches pour le développement international, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 1993, conformément à l'article 22(2) de la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international, chapitre I-19, Lois révisées du Canada (1985).—Document parlementaire n° 8560-351-365. (Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoyé en permanence au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international).

ADJOURNMENT

At 6:24 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

AJOURNEMENT

À 18h24, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

le Président

GILBERT PARENT

Speaker